



MISE A JOUR DU PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION DES INFECTIONS ASSOCIEES AUX SOINS (Propias) au sein du Centre de Rééducation Motrice de Champagne

Conforme à l'**instruction N°DGOS/PF2/DGS/RI1/DGCS/2015/ 202 du 15 juin 2015** relative au programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins (Propias) 2015 et à l'**instruction N°DGCS/SPA/2016/195 du 15 juin 2016¹** relative à la mise en œuvre du programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins (PROPIAS) dans le secteur médico-social 2016/2018

¹ Annexe 1

L'association a mis en place des actions afin d'améliorer la sécurité des usagers et du personnel en matière d'hygiène et d'infection liée aux soins et, d'autre part, de maintenir le bon état de fonctionnement de l'établissement.

Le précédent (et premier) programme a été établi en juillet 2015. Cette nouvelle version propose un ajustement des actions.

Trois axes sont développés :

- L'évaluation des risques :
 - Recenser les épisodes infectieux survenus dans l'établissement au cours des 3 dernières années
 - Déterminer leur criticité :
 - Echelle de gravité :
 - 1- Mineure : pas de dommage pour la santé
 - 2- Moyenne : dommage pour la santé mais sans altération de l'état général
 - 3- Elevée : altération de l'état général mais sans risque vital
 - 4- Très élevée : avec risque vital
 - Echelle de fréquence :
 - 1- Possibilité faible de survenue
 - 2- Possibilité moyenne de survenue
 - 3- Risque récurrent
 - 4- Possibilité très élevée
- Analyser le niveau de maîtrise du risque infectieux dans la structure (auto-évaluation)
- Elaborer le programme d'actions prioritaires

Axe 1 – Développer la prévention des Infections liées Aux Soins (IAS) tout au long du parcours de santé, en impliquant les patients et les résidents

Les **règles d'hygiène de base** sont appliquées par l'ensemble du personnel : lavage des mains, port de gants à usage unique lors des changes ou de contact avec des liquides biologiques, application des précautions standard. Un affichage sur le lavage des mains dans tous les points d'eau et toilettes a été réalisé en 2014, à visée des enfants/jeunes, des professionnels et du public (familles, transporteurs...)². Un rappel sur l'importance des règles d'hygiène est réalisé chaque année auprès des professionnels.

Les enfants/jeunes sont **sensibilisés et sollicités au quotidien** : lavage des mains après être allé aux toilettes, avant d'aller au repas, lavage des dents.

L'infirmière et l'adjointe de direction sont référentes en matière d'hygiène.

Un protocole³, pour l'**accès à la cuisine et à la cuisine pédagogique**, a été mis en application en juin 2014.

Des **procédures** ont été mises en place afin d'éviter toute épidémie, concernant **la gale, les parasites (poux notamment), la grippe.**

Le **plan de gestion de crise** a été mis à jour en mai 2014. Il comporte, entre autres une fiche actions⁴ sur :

- La grippe saisonnière
- La sensibilisation du personnel à la prise en compte du risque infectieux
- La grippe aviaire
- L'infection liée aux soins
- L'intoxication alimentaire
- La contamination aéroportée

Concernant la **sécurité sanitaire des aliments**, les agents de cuisine ont bénéficié d'une formation sur les normes HACCP. De plus, un guide de mise en

² Affiches en annexe 2

³ Protocoles en annexe 3

⁴ Fiches jointes en annexe 4



application de la méthode HACCP a été réalisé en décembre 2014, afin que les agents de cuisine aient des éclairages théoriques sur les toxi-infections alimentaires, de les outiller de fiches méthodologiques afin de prévenir ces infections et ainsi mettre en place la méthode HACCP.

L'hygiène des locaux est assurée à partir d'un **plan de nettoyage**, élaboré en collaboration avec le prestataire DEPHI. Les protocoles de nettoyage ont été réalisés en fonction du risque infectieux de la zone, à partir des produits utilisés. Ils sont actualisés chaque année. Une traçabilité du nettoyage est réalisée.

Les personnels en charge de l'entretien des locaux bénéficient cette année 2016, d'une formation sur l'actualisation de leurs savoirs en hygiène et en ergonomie (hygiène des mains, port des gants, entretien des locaux, entretien du chariot ménage...).

Un projet de restructuration de l'internat est en cours. Chaque chambre sera individuelle, permettant une optimisation de la prise en charge et diminuant le risque infectieux.

Plan d'actions 2016-2018 :

- Poursuite des actions mises en place (procédures, plan de gestion de crise, sécurité sanitaire alimentaire, plan de nettoyage)
- Elaboration d'un protocole de gestion du linge et des déchets (échéance décembre 2016)
- Evaluation des risques (échéance : décembre 2016)
- Réalisation d'une auto-évaluation (échéance : décembre 2016)
- Vigilance permanente quant au lavage des mains : rappel régulier aux personnels et usagers
- Utilisation de l'outil Mobiqua⁵ sur le risque infectieux (échéance fin 2017)
- Mise en place de l'outil de signalement « voozehpad »⁶ en cas d'épidémie
- Identification des personnes ressources CCLIN, CIRE ARS (Cellule de l'Invs en REgion) Champagne⁷

⁵ Voir annexe 5

⁶ Voir annexe 6

⁷ Voir annexe 7

Axe 2 – Renforcer la prévention et la maîtrise de l’antibiorésistance dans l’ensemble des secteurs de l’offre de soins

- **Réduire les taux d’infections en promouvant la vaccination des jeunes :**
 - A l’entrée dans la structure, nécessité de fournir le carnet de santé attestant de la réalisation des vaccinations obligatoires
 - Veiller à ce que les rappels de vaccinations soient faits. Solliciter les familles dans ce sens
 - Organiser la vaccination annuelle anti-grippale, selon avis médical
- **Réduire le risque de transmission des infections par le personnel en s’assurant que les obligations et recommandations vaccinales les concernant soient mises en œuvre :**
 - Copie du carnet de vaccinations lors de l’embauche
 - Suivi des vaccinations par la médecine du travail
 - Promouvoir et organiser la vaccination annuelle du personnel contre la grippe
- **Informers les enfants/jeunes, les familles et le personnel sur les objectifs et les bénéfices de la vaccination anti-grippale**
- **Maintenir le niveau de vigilance quant à l’hygiène des mains**, que ce soit pour le personnel, les enfants/jeunes, le public (visiteurs)
- **Renforcer l’observance des précautions standards**, pour tous les soins (actes de la vie quotidienne, toilettes...) à tous les usagers
- **Porter des gants à usage unique lors des toilettes et changes** (éviter tout contact avec les excréta)
- **Privilégier le prélèvement avant la prescription médicale d’antibiotiques** (bandelettes, ECBU...)
- **Sensibiliser les familles aux risques associés à l’exposition excessive aux antibiotiques**
- **Assurer le suivi et promouvoir le signalement de cas groupés d’infections, par l’outil Voozehpad⁸**

⁸ Document en annexe 6



Plan d'actions 2016-2018 :

- Poursuite des objectifs actuels
- Affichage de posters de prévention sur les antibiotiques, le lavage des mains (échéance fin 2016)
- Vigilance quant au suivi des vaccinations

Axe 3 – Réduire les risques infectieux associés aux actes invasifs tout au long du parcours de santé

Les actes invasifs sont peu diversifiés au sein de la structure. L'acte le plus courant est le sondage urinaire, soin réalisé quotidiennement.

Des soins post-opératoires peuvent avoir lieu ponctuellement pour certains jeunes, en cours d'années (pansements notamment).

L'infirmière veille au respect des règles d'hygiène et d'asepsie et application des précautions standards, pour les soins qu'elle réalise et pour les soins d'hygiène réalisés par l'équipe de soins.

Elle veille à l'éducation des jeunes, en âge de le faire, pour la réalisation d'auto-sondage, dans le respect des règles d'hygiène et d'asepsie.

Plan d'actions 2016-2018 :

- Rappel des règles d'hygiène et d'asepsie, aux personnels concernés
- Accompagnement des jeunes réalisant leur auto-sondage
- Mise à disposition de matériels adaptés
- Actualisation des connaissances en matière d'hygiène et d'asepsie



ANNEXES

Annexe 1 : Instruction N°DGCS/SPA/2016/195 du 15 juin 2016 relative à la mise en œuvre du programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins (PROPIAS) dans le secteur médico-social 2016/2018

Annexe 2 : Affiches sur le lavage des mains, à visée du personnel, des enfants/jeunes, du public

Annexe 3 : Protocoles d'accès à la cuisine et à la cuisine pédagogique

Annexe 4 : Fiches actions du plan de gestion de crise

Annexe 5 : La gestion du risque infectieux, dans le cadre du programme MobiQual

Annexe 6 : Document Voozehpad

Annexe 7 : Coordonnées personnes ressources CIRE et CCLIN